

**COMPTE RENDU DE LA
SEANCE DU 22 MARS 2016**

L'an deux mille SEIZE, le 22 mars à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. SAINT Thierry, le Maire.

Présents : Messieurs : BAUMGARTEN Christophe, LE CORDIER Jérôme, SAINT Thierry

 Mesdames : DOINARD Marianne, DONGRADI Caroline, JOUANNEAU Florence, PERNOIT Sylvie, SCHIER Magali

Absents excusés : Madame JOLIVEL Sylvie a donné pouvoir à Madame SCHIER Magali
 Monsieur TOSCAN Jean a donné pouvoir à Madame DOINARD Marianne
 Monsieur LEBREUILLY Stéphan a donné pouvoir à Madame PERNOIT Sylvie

Absent non excusé Monsieur RAGOT Paul

Secrétaire de séance : Monsieur BAUMGARTEN Christophe a désigné secrétaire de séance

Nombre de conseillers :	
> En exercice :	12
> Présents :	08
> Votants :	11
Date de convocation :	12 mars 2016
Date d'affichage :	15 mars 2016

Approbation du procès-verbal du 29 février 2016

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du 29 février 2016. Aucune observation n'ayant été faite, le procès-verbal est approuvé l'unanimité.

✓ **Délibération n° 12-2016 : Approbation du compte de gestion 2015**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisé par le Trésorier de Caen-Orne et Odon et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Trésorier.

Proposition

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2015, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

>Adopté à l'unanimité :
- pour : 10
- contre : 00
- abstention : 00

Arrivée de Madame JOUANNEAU Florence à 19h16

✓ **Délibération n° 13-2016 : Demande de subvention auprès du conseil départemental au titre des amendes de police**

Il est proposé au Conseil Municipal d'effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement de voiries, rue du village, rue de l'église et chemin de la couture.

Le Conseil Municipal décide de procéder aux travaux de voiries suivants :

▪ Rue du village

Préparation chantier	2 250.00 €
Terrassement	18 907.50 €
Chaussées et stationnement	37 412.00 €
Trottoirs	20 157.50 €
Bordures	22 520.00 €
Mise à niveau	500.00 €
Assainissement des eaux pluviales	14 630.00 €
Total HT	<u>116 377.00 €</u>

▪ Rue de l'église

Préparation chantier	2 250.00 €
Terrassement	15 747.50 €
Chaussées et stationnement	39 469.00 €
Trottoirs	8 772.00 €
Bordures	20 110.00 €
Mise à niveau	500.00 €
Signalisation	2 285.00 €
Assainissement des eaux pluviales	4 800.00 €
Total HT	<u>93 933.50 €</u>

▪ Chemin de la couture

Préparation chantier	2 250.00 €
Terrassement	8 445.00 €
Chaussées et stationnement	13 350.00 €
Trottoirs	6 168.00 €
Bordures	9 550.00 €
Mise à niveau	500.00 €
Assainissement des eaux pluviales	58 750.00 €
Total HT	<u>99 013.00 €</u>

↳ **Adopté à l'unanimité :**

- **pour : 11**
- **contre : 00**
- **abstention : 00**

✓ **Délibération n° 14-2016 : Demande de subvention au titre de la DETR 2016**

Il est proposé au Conseil Municipal d'effectuer une demande de subvention auprès de la Préfecture du Calvados au titre de la DETR 2016 pour les travaux d'aménagement de voiries, rue du village et chemin de la couture.

Le Conseil Municipal décide de procéder aux travaux de voiries suivants :

- Rue du village

Préparation chantier	2 250.00 €
Terrassement	18 907.50 €
Chaussées et stationnement	37 412.00 €
Mise à niveau	500.00 €
Assainissement des eaux pluviales	14 630.00 €

Total HT **73 699.50 €**

- Chemin de la couture

Préparation chantier	2 250.00 €
Terrassement	8 445.00 €
Chaussées et stationnement	13 350.00 €
Mise à niveau	500.00 €
Assainissement des eaux pluviales	58 750.00 €

Total HT **83 295.00 €**

Adopté à l'unanimité :

- pour : 11
- contre : 00
- abstention : 00

✓ **Délibération n° 15-2016 : Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe**

Vu la délibération 08-2013 en date du 15 mars 2013 portant création d'un emploi d'avenir,

Vu le contrat à durée déterminée signé le 28 mars 2013 pour une durée de trois ans à compter du 01 avril 2013, et arrivant donc à échéance le 31 mars 2016,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de pérenniser l'emploi.

Pour ce faire, il est proposé la création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01 avril 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter la proposition du Maire
- De modifier le tableau des emplois comme ci-dessous :

Filière TECHNIQUE

Cadre d'emploi : adjoint technique

Grade : adjoint technique de 2^{ème} classe

- Ancien effectif : 01
- Nouvel effectif : 02
- D'inscrire au budget les crédits correspondants

Adopté à l'unanimité :

- pour : 11
- contre : 00
- abstention : 00

✓ Délibération n° 16-2016 : Tarifs salle polyvalente

Il est proposé au conseil municipal d'instaurer un tarif salle polyvalente pour les agents communaux

Tarif week-end agents communaux : 120.00 euros

› Rejeté à l'unanimité :

- pour : 00
- contre : 11
- abstention : 00

Questions diverses

- Commission embellissement

Madame Doinard Marianne présente au conseil municipal les devis retenus par la commission : achat de pots pour continuer le fleurissement de la commune et la pose de l'arche entrée de ville route d'Aunay.

- Travaux

Monsieur Saint informe que des abris de bus vont être installés, rue du moulin et route d'Aunay.

- Conférence des Maires

Monsieur Saint rapporte au conseil municipal deux points importants pour la commune, traités lors de la dernière conférence des Maires :

- La fibre optique est prévue pour 2017. La commune d'Eterville fait partie du 2ème lot avec Bretteville sur Odon.
- Suite à la renégociation du pacte financier de Caen la Mer, La dotation de Solidarité va subir une forte baisse.

- Mairie

Suite à un problème informatique, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Mairie sera fermée au public le vendredi 01 avril 2016 au matin.

- Ecoles

Le conseil municipal valide le devis du renouvellement du parc informatique des écoles, présenté par Monsieur Baumgarten Christophe.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 20h00*

BAUMGARTEN Christophe		LEBREUILLY Stephan	A donné pouvoir à Madame PERNOIT Sylvie
DOINARD Marianne		PERNOIT Sylvie	
DONGRADI Caroline		RAGOT Paul	Absent non excusé
JOLIVEL Sylvie	A donné pouvoir à Madame SCHIER Magali	SCHIER Magali	
JOUANNEAU Florence		TOSCAN Jean	A donné pouvoir à Madame DOINARD Marianne
LE CORDIER Jérôme			

Fait à ETERVILLE, le 31 mars 2016

Le Maire
Thierry SAINT

Certificat d'affichage

A la porte de la mairie :

- **Affiché :**
- **Retiré le :**